



Le Président

Compte rendu du Conseil d'Administration du vendredi 6 juin 2008

Présents : Hubert Roux, Jean Chapon, André Montès, Paul Razel, Michel Sanfaute représentant la FNTP, François Vahl et Pierre Xercavins,

Excusés : Bernard Cliche, Aimé Koessler, Jean-Pierre Maillant, Rémi Pochat et Henry Thonier et Elisabeth Vitou

Participent à la séance : Xavier Lasserre, Noël Richet

Hubert Roux ouvre la réunion. Il remercie les membres présents et regrette l'absence des membres excusés.

Il indique que les dossiers de cette réunion sont téléchargeables à l'adresse http://www.asco-tp.fr/download/CA_6-juin-2008/ comme le précise le courrier électronique en date du 29 mai. Une copie de ces documents est également à leur disposition dans la chemise qui leur a été distribuée.

L'ordre du jour est alors abordé.

1 – Le procès verbal de la séance du 19 novembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

2 – Les comptes financiers 2007 sont présentés par Noel Richet, délégué général.

Les comptes ont été validés par le Commissaire aux comptes qui s'est excusé tout en assurant de sa présence à la prochaine Assemblée Générale.

Le résultat global présente un négatif de 783 €. Il est proposé que cette perte soit affectée au report à nouveau, qui restera à un niveau élevé.

Le Conseil décide de présenter les comptes en l'état à l'assemblée générale du 26 juin 2008.

3 – Les perspectives et activités d'Asco-TP en 2008 sont évoquées.

L'appel des cotisations a permis de constater un accroissement du nombre des cotisants. En particulier, certaines FRTP ont adhérees en 2008.

Le départ des locaux actuels doit être envisagé le 31 août de cette année. Les agents de l'ENPC ont reçu leurs affectations pour le 1^{er} septembre 2008. Les diverses associations hébergées au 28 de la rue des Saint-Pères doivent également partir. PFE et Pont alliance projette l'achat d'un bâtiment près de la place de la République à Paris.

Monsieur Pierre Chantereau, secrétaire général du CGPC, est à la recherche d'un hébergement auprès des services du Ministère.

Un hébergement, moyennant un loyer et des charges, semble possible avec PFE et Pont Alliance dans leur futur immeuble. D'autres pistes sont à rechercher (ENS de Cachan, UNICEM)...



La FNTP est prête à accueillir ASCO-TP mais compte tenu des travaux en cours pas avant le 1^{er} août 2010.

Michel Sanfaute souligne que, bien que la participation de la FNTP diminue en 2008 (60 000 €), elle est prête à financer un loyer à hauteur de 15 000 € par an. En cas de difficultés, les archives d'Asco-TP peuvent être stockées rue de Berri. Par ailleurs, la fédération peut apporter son aide logistique pour l'impression de certains documents (plaquettes par exemple) ou certaines réunions.

Le site Planète-TP a changé de présentation et d'hébergeur depuis février 2008. Le CA échange sur les modifications apportées et la présence de nouvelles rubriques qu'il conviendra de compléter et d'actualiser au fil du temps. François Vahl souligne l'importance du travail réalisé et fait part de sa grande satisfaction sur le résultat obtenu.

Il est signalé que les internautes ont maintenant la possibilité de s'abonner automatiquement à la lettre électronique (ou newsletter). Actuellement, il y a près d'un millier d'abonnés.

La partie du site Internet dédié au collègue poursuit son développement. Dans le groupe de travail, 3 enseignants de collègue s'investissent tout particulièrement et les 2 rubriques concernant « l'eau » et le « sous-sol » proposent de nombreuses activités. En 2007-2008, une attention toute particulière portera sur le nouveau programme de 5^{ème} ou le secteur de la construction fait son entrée.

Devant la multiplicité des concours proposés aux élèves de collègue (Batissiel, reporter TP...), André Montès regrette que la FNTP et la FFB ne regroupent pas leurs efforts sur un seul concours pour promouvoir le secteur de la construction.

Des actions de **formations ou d'informations** viennent compléter l'impact du site et les espaces dédiés aux collèges et à la reconversion armée pour une meilleure connaissance du secteur des Travaux Publics. Elles soulignent le rôle de facilitateur que doit jouer l'association. Une démarche vivante doit être établie avec les enseignants et formateurs. Trois niveaux d'interventions et de dialogues sont à privilégier : BTS - enseignement supérieur, classe de 3^{ème} avec l'orientation et classe de 5^{ème} pour une découverte ludique du secteur.

Paul Razel souligne la dualité entre le monde de l'entreprise et le monde éducatif. Un contact doit être établi entre ces 2 entités via le chantier. Le contact entre les hommes doit être privilégié. Les FRTP et la masse des entreprises peuvent apporter leur concours pour donner l'envi et montrer ce qui se fait.

François Vahl annonce que **la revue Travaux** se propose de mettre à disposition une tribune libre pour que l'éducation nationale ait une possibilité de parler aux entrepreneurs.

André Montès signale que parmi les 3500 professeurs exerçant en lycée, un certain nombre a des contacts avec le milieu professionnel. Par ailleurs et devant l'attrait du secteur par les élèves, il regrette la **disparition de nombreux concours de recrutement d'enseignants** alors que les classes sont pleines et que certains établissements refusent un bon nombre de candidatures faute de professeurs et d'ouverture de classes.

Par ailleurs, André Montès indique qu'aux collèges, c'est 14 000 enseignants de technologie qui sont concernés par le projet d'un nouveau programme de 5^{ème} qui prend appui sur le thème central « habitat et ouvrages ».



4 – La préparation de l'assemblée générale du 26 juin 2008

Les documents proposés reçoivent, sans réserve, l'approbation du CA.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant signalée, Hubert Roux clôture ce conseil tout en remerciant les différents participants pour la richesse de leurs échanges.

Le secrétaire

excusé

Henry Thonier

Le Président

SIGNE

Hubert Roux